

Communauté de Communes de la Côte
D'ALBATRE



Communauté de Communes de la Côte
D'ALBATRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Hôtel de Communauté - 48 bis, route de Veulettes - BPT - 76450 Cany-Barville
Tél. : 02 35 57 85 00 - Adresse électronique : e-mail@cote-albatre.com

www.cote-albatre.com



* Libre Cours Caen

Guide pratique

DES ACTIVITÉS D'ÉTÉ,
ET DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012

Petite enfance . enfance . jeunesse
Espaces publics . Transports Communautaires

Pôle Action Socio-Educative - Tél. 02 35 57 92 92 - Fax : 02 35 57 92 95

Édito

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre accompagne les enfants, des tous premiers pas jusqu'à l'autonomie

Vous tenez entre vos mains la brochure de présentation des activités 2011/2012, qui recense l'offre destinée à accueillir vos enfants, comme des informations pratiques sur les transports communautaires et les Espaces Publics. Ce support témoigne de la diversité et de la complémentarité de l'offre proposée aux habitants de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Adaptée aux attentes des enfants et aux exigences pédagogiques des parents, notre offre trouve toute sa cohérence dans le rassemblement en un nouveau lieu unique, le Centre Multi Accueil « Les Lutins » à Saint Valery en Caux, de l'espace petite enfance et des accueils de loisirs, afin de proposer des « passerelles » progressives.

De 3 mois à 17 ans, des premiers pas jusqu'à l'autonomie, difficile de ne pas trouver une activité, un projet, des moments forts à partager au sein des diverses structures d'accueil, et ce, l'été comme pendant les vacances intermédiaires ou en période scolaire. Etudiez-le avec attention, interrogez les services de la Communauté de Communes si nécessaire. Bonne lecture !

Gérard COLIN
Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

sommaire

L'été 2011

- P. 5** Les Accueils de Loisirs
- P. 12** L'activité « Camping » des 6/11 ans (petits séjours de 4 jours et 3 nuits)
- P. 13** Le centre de Vacances 6/11 ans (séjour de 17 jours consécutifs)
- P. 14** Les Points Accueil Jeunes d'été
- P. 15** Projet Coopération Décentralisée au Maroc (du 9/7 au 20/7/11)
- P. 16** Le séjour des 11/15 ans (séjour de 11 jours consécutifs)

Vie quotidienne 2011/2012

- La petite enfance :**
 - P. 19** Les structures multi accueil
 - P. 21** Relais Assistantes Maternelles
- L'enfance :**
 - P. 22** Les activités périscolaires
 - P. 25** Les accueils de loisirs
- La jeunesse :**
 - P. 29** Les Points Accueil Jeunes
 - P. 34** Les Espaces Publics
 - P. 35** Le transport Communautaire



Été 2011

Les 3 Accueils de Loisirs

ENFANCE 3/11 ANS

Dates d'ouverture : du lundi 4 juillet au 26 août 2011 (fermeture le 14 juillet, 15 juillet et 15 août)

Accueil de loisirs Cany-Barville

Accueil maternel 3/5 ans (enfants scolarisés en maternelle) : situé à l'école les lutins, rue Louis Bouilhet 76450 Cany Barville – 55 places

Formules d'accueil :

En journée de 8h00/9h30 à 17h00/18h00

En matinée de 8h00/9h30 à 12h00

En après midi de 13h30/14h00 à 17h00/18h00

Accueil primaire 6/11ans (enfants scolarisés du CP au CM2) : accueil de loisirs, route de Barville 76450 Cany Barville – 90 places

Une formule d'accueil : uniquement à la journée de 8h00/9h30 à 17h00/18h00

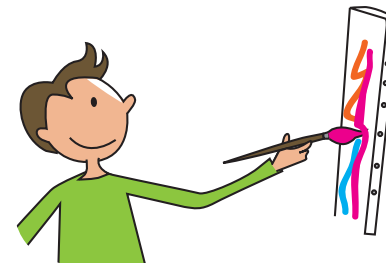
N° de téléphone :

02 35 57 01 03 et 06 14 37 69 76

Adresse mail :

clsh.cany-barville@cote-albatre.com

Permanence inscription : à l'Accueil, route de Barville.



Le lundi : pas de permanence

Le mardi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

Le mercredi : 7h30/12h00 et 13h30/18h30

Le jeudi : 13h30/16h00

Le vendredi : pas de permanence

En dehors des heures indiquées, la structure est fermée ; les permanences « physique » et « téléphonique » sont effectuées sur les mêmes temps.

Pendant les vacances scolaires de 8h/12h et 13h30/18h00 du lundi au vendredi

Restauration : Restaurants scolaires « Louis Pergaud » et « les lutins »

Communes de ramassage : voir tableau en page 10.

Accueil de loisirs Saint Valery en Caux

Nouveau Centre Multi Accueil Les Lutins
situé rue du hameau d'Etennemare - 76460
Saint-Valery-en-Caux.

Maternels 3/5 ans : 40 places

Formules d'accueil :

En journée de 7h30/9h30 à 17h00/18h30

En matinée de 7h30/9h30 à 12h00

En après midi de 13h30/14h00 à 17h00/18h30

**Primaire 6/11ans (enfants scolarisés du CP
au CM2)** : 80 places

Une formule d'accueil : uniquement à la
journée de 7h30/9h30 à 17h00/18h30

N.B : Le point d'accueil auparavant installé sur
Saint-Valery-en-Caux dans la salle Périscolaire
de l'école Grand Pavois ainsi que le transfert
vers l'accueil de loisirs ne sont plus effectués.

N° de téléphone :

02 35 57 90 40 et 06 23 65 24 36

Adresse mail :

clsh.saint-valery-en-caux@cote-albatre.com

Permanence inscription à l'accueil rue du ha-
meau d'Etennemare :

Le lundi : pas de permanence



Le mardi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00

Le mercredi : 7h30/12h00 et 13h30/18h30

Le jeudi : 14h00/17h

Le vendredi : pas de permanence

**En dehors des heures indiquées, la structure
est fermée ; les permanences « physique »
et « téléphonique » sont effectuées sur les
mêmes temps.**

Pendant les vacances scolaires de 8h/12h
et 13h30/18h00 du lundi au vendredi

Restauration : aux restaurants scolaires des
écoles Grand Pavois et Goélands

Communes de ramassage : en page 10

Accueil de loisirs Ourville-en-Caux

Accueil maternel 3/5 ans (enfants scolarisés
en maternelle) : école maternelle, 4 Route
d'Arantôt 76450 Ourville en Caux - 24 places

Accueil primaire 6/11ans (enfants scolarisés
du CP au CM2) : ancien presbytère et école de
la rosace, 124 route de l'école 76450 Ourville
en Caux - 65 places

N° de téléphone : 06 14 37 69 67

et à partir du 4 Juillet 02 35 27 40 02

Adresse mail :

clsh.ourville-en-caux@cote-albatre.com

Formules d'accueils maternels et primaires :

Pour les 6/11 ans :

- Journée complète
- Demi-journée (13h30- 18h)

Pour les 3/5 ans :

- Demi-journée (matin ou après-midi)
- Journée complète

Permanence inscription à l'ancien Presby- tère de la commune :

- Mardi 7 juin de 15h à 19h
- Jeudi 9 juin de 15h à 19h
- Samedi 11 juin de 10h à 17h

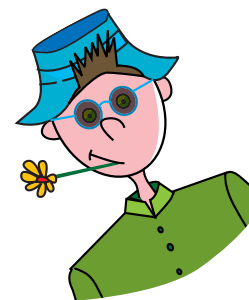
- Samedi 18 juin de 10h à 17h
- Mercredi 22 juin de 15h à 19h
- Samedi 25 juin de 10h à 18h
- Jeudi 1^{er} juillet de 10h à 18h

*Une permanence d'inscription aura
également lieu à l'accueil de loisirs de Cany-
Barville uniquement pour les enfants fréquen-
tant cette structure à l'année ; elle est
programmée le mercredi 15 juin de 9h30 à
11h et de 13h30 à 16h30.*

*Pendant les vacances scolaires d'été de 8h à
12h et 13h30 à 18h00 du lundi au vendredi*

Restauration : sur place

Communes de ramassage : en page 10.



Fonctionnement des Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes

Pour les enfants dont le dossier est déjà complet, les familles peuvent inscrire l'enfant directement sur site aux horaires de permanence, par téléphone ou par mail.

Les inscriptions ont lieu sur place, auprès de la Directrice, lors des permanences prévues à cet effet. Aucune inscription ne sera prise par les animateurs.

L'inscription ne sera validée par la directrice que si le dossier est complet.

Documents nécessaires à fournir le jour de l'inscription :

- carnet de santé de l'enfant,
- n° allocataire CAF ou dernier avis d'imposition des parents,
- n° sécurité sociale/ MSA,
- attestation de versement des prestations familiales,
- bons loisirs CAF, MSA, imprimé CE...

L'inscription se déroule en plusieurs étapes :

1. Une fois pour l'année

(de Septembre à Août)

* Une fiche de renseignements & une fiche sanitaire sont à remplir chaque année. Elles sont valables jusqu'en Août et sont à renouveler en septembre.

* Le tarif des frais de séjour est ensuite calculé et appliqué jusqu'en août.



2. Avant chaque session

* Un calendrier par session (Juillet et Août = 2 sessions) sera remis par la Direction aux parents qui renseigneront alors la fiche en cochant tous les jours d'accueil de l'enfant (imprimé remis par la Directrice).

Une fois cette feuille signée par la Directrice et les parents, ces derniers s'engagent. Comme pour le fonctionnement annuel, toutes les inscriptions seront facturées, sauf absences justifiées médicalement.

Les ajouts ou suppressions de journée sur le calendrier sont possibles mais devront être réalisés au plus tard 48 heures avant la modification concernée.

Des permanences d'encaissement des frais de séjours sont fixées sur chaque structure une fois par semaine. Un calendrier est affiché, consultez le.

Ramassage :

Le ramassage (bus jaune ou mini bus) est une navette gratuite qui est mise en place sur les communes du territoire communautaire.

Les horaires du ramassage en bus sont revus régulièrement en fonction des inscriptions parentales et des communes desservies et peuvent être très variables d'un jour à l'autre.

Les familles doivent impérativement s'assurer des horaires auprès de la direction lors de l'inscription ou auprès de l'animateur présent dans le bus. Voir communes des ramassages P28.

Tarifs :

Nous appliquons le tarif dégressif en fonction du quotient familial (QF) et de la fratrie. Nous acceptons les bons loisirs de la CAF ainsi que les chèques vacances et les participations CE.

Tarifs appliqués jusqu'au 26/08/2011 :

Communauté de Communes	Journée	1/2 journée & repas	1/2 journée
0 < QF < 366€	4 €	3 €	2 €
366€ < QF < 650€	6 €	5 €	3 €
QF > 650€	8 €	6 €	4 €

Hors Communauté de Communes	Journée	1/2 journée & repas	1/2 journée
0 < QF < 366€	6 €	5 €	3 €
366€ < QF < 650€	9 €	7 €	5 €
QF > 650€	12 €	10 €	8 €

Répartition estivale des communes pour le circuit de ramassage par structure :

Liste des 38 communes	ALSH attribué de septembre à juin
AUBERVILLE LA MANUEL	ALSH Ourville
BERTHEAUVILLE	ALSH Ourville
BERTREVILLE	ALSH Ourville
BLOSSEVILLE	ALSH St Valery
BOSVILLE	ALSH Cany
BUTOT VENESVILLE	ALSH Ourville
CAILLEVILLE	ALSH St Valery
CANOUVILLE	ALSH Ourville
CANY BARVILLE	ALSH Cany
CLASVILLE	ALSH Cany
CRASVILLE LA MALLET	ALSH St Valery
DROSAY	ALSH St Valery
GRAINVILLE LA TEINTURIERE	ALSH Ourville
GUEUTTEVILLE LES GRES	ALSH St Valery
HAUTOT L'AUVRAY	ALSH Cany
INGOUVILLE SUR MER	ALSH St Valery
LE HANOUCARD	ALSH Ourville
LE MESNIL DURDENT	ALSH St Valery
MALLEVILLE LES GRES	ALSH Ourville
MANNEVILLE ES PLAINS	ALSH St Valery
NEVILLE	ALSH St Valery
OCQUEVILLE	ALSH Cany
OHERVILLE	ALSH Ourville
OUAINVILLE	ALSH Ourville
OURVILLE EN CAUX	ALSH Ourville
PALUEL	ALSH Cany
PLEINE SEVE	ALSH St Valery
ST VAAST DIEPPEDALLE	ALSH Cany
SAINTE COLOMBE	ALSH St Valery
SASSEVILLE	ALSH Cany
ST MARTIN AUX BUNEAUX	ALSH Ourville
ST RIQUIER ES PLAINS	ALSH St Valery
ST SYLVAIN	ALSH St Valery
ST VALERY EN CAUX	ALSH St Valery
VEAUVILLE LES QUELLES	ALSH Ourville
VEULES LES ROSES	ALSH St Valery
VEULETTES SUR MER	ALSH Cany
VITTEFLEUR	ALSH Cany

Encadrement

Chaque équipe sera composée d'un Directeur titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur, d'un Directeur adjoint et d'un nombre d'animateurs en fonction de la tranche d'âge et du nombre d'enfants selon la réglementation jeunesse et sport (à savoir 1 animateur pour 8 enfants chez les 3/5 ans et 1 animateur pour 12 enfants chez les 6/11 ans).

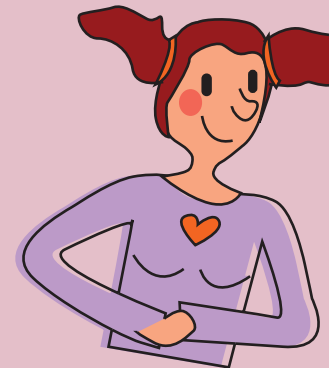
Nécessaire à fournir lors de la venue à l'accueil de loisirs :

Pour tous : une casquette et de la crème solaire et en plus pour les maternels : un doudou, une paire de chaussons, des vêtements de rechange, une brosse à dents et un gobelet, un maillot de bain et une serviette. **Pensez à marquer le tout au nom de l'enfant.**

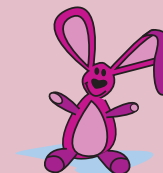


Activités diverses et variées au choix :

- activités d'expression (chant, danse, théâtre...)
- activités de motricité (atelier cirque, parcours de motricité...)
- activités de défoulement (jeux collectifs, grands jeux, chasse au trésor...)
- activités sportives en collaboration avec le service sports
- activités artistiques (atelier peinture, collage/découpage...)
- activités environnementales (découverte de différents milieux notamment la découverte du littoral avec l'activité Jardin des Mers, développement durable...)



- jeux de société
- moments d'échange entre les accueils de loisirs, rencontres intergénérationnelles, soirées et goûters avec les familles
- ateliers « informatique »
- ateliers « cuisine »
- sorties et spectacles adaptés à la tranche d'âge



L'activité Camping pour les 6/11 ans

Encadrement : Responsable diplômé BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) accompagné par 2 animateurs.



4 séjours de 4 jours et 3 nuits sont proposés aux dates suivantes :

Du 18 au 21 Juillet

Camp PONEY pour les **enfants de 6/8 ans**

Du 25 au 28 Juillet

Camp BASE BALL pour les **enfants de 9/11 ans**

Du 8 au 11 Août

Camp PONEY pour les **enfants de 9/11 ans**



Du 16 au 19 Août

Camp ACCROBRANCHE pour les **enfants de 6/8 ans**

Dossier d'inscription :

À retirer auprès de l'équipe de direction de l'accueil de loisirs fréquenté par l'enfant et à rendre dûment complété une semaine avant le départ.

Tarifs :

Une nuit est comptabilisée au prix d'une journée en fonction de votre Q.F (cf tableau tarifs), le séjour coûte 7 fois le prix d'une journée. Le séjour doit être réglé au moment du départ de l'enfant.

Matériel nécessaire :

Vêtements de rechange en nombre suffisant, nécessaire de toilette, duvet, tapis de sol, lampe de poche, assiette, gobelet, bol et couverts en plastique... Une liste avec le trousseau complet vous sera remise lors de votre inscription.

Séjour, Centre de Vacances pour les 6/11 ans

Thème : L'île d'Yeu et ses mystères

Date : du 5 juillet au 21 juillet 2011

(17 jours dont 2 jours de voyage aller/retour)

Lieu : Centre VALVVF OKAYA , « Les Violettes » à L'île d'Yeu en Vendée (85)

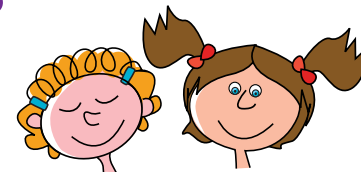
Hébergement : sous marabouts et en pension complète

Public : 45 enfants de 6 ans (ou entrée en CE1) à 11 ans + 7 encadrants

Contact : Julie EYRIGNOUX au 02 35 57 92 99

Documents à fournir :

- Fiche sanitaire remplie
- Fiche de renseignements remplie
- Certificat médical
- Photocopie du dernier avis d'imposition
- N° d'allocataire CAF ou MSA
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Bons vacances CAF/ MSA/ Imprimé CE
- Tout document de participation aux frais du séjour (C.E, ...)
- Attestation de versement de prestations familiales = allocations familiales

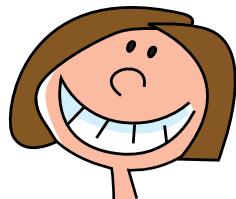


Inscriptions : Dossiers à retirer au Pôle Action Socio-Educative à Néville ou à l'accueil de la Communauté de Communes, 48 bis route de Veulettes, 76450 CANY-BARVILLE.



Pour tout renseignement concernant le tarif du séjour, merci de contacter le Pôle Action Socio-éducative de NEVILLE, service « enfance » 02.35.57.92.99

Les Points d'Accueil Jeunes des 11/17 ans



PAJ à Cany-Barville

Salle de tennis de table
Route de Barville - Stade de football
76450 CANY BARVILLE - 06 14 05 95 43
Sandrine MARCUS

**Juillet et Août : Salle du Tennis de Table
à CANY**

PAJ à Saint-Valery-en-Caux

76460 SAINT VALERY EN CAUX
06 14 05 95 40
Sébastien LEBRUMENT

**A compter du 1^{er} juillet 2011, le PAJ de
Saint-Valery-en-Caux déménage. Le site
n'est pas arrêté à la date d'impression
du présent guide.**

PAJ à Néville

Salle des sports - Rue de l'église
76460 NEVILLE - 06 14 05 95 39
Michael THARAUD

**Ouverture des PAJ. Vacances d'été 2011
Du jeudi 30 Juin au Vendredi 26 Août 2011
Modalités de fonctionnement identique aux
petites vacances 2011.**

**Du Lundi au Jeudi de 9h à 18h et le Vendredi
de 9h à 17h.**

**Possibilité de restauration sur place 12h à 14h.
Repas à la charge des parents.**

**Soirées 20h30 à 22h30 suivant plannings par
PAJ, ce qui entraîne la fermeture le lendemain
matin du PAJ qui a organisé une soirée.**

Carte Adhésion 5 € à l'année et sorties payantes.

Coopération Décentralisée au Maroc*

Dans le cadre du protocole de Coopération Décentralisée liant la Commune Rurale d'Ouled Bousaken et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le Service Jeunesse a mis en place, dès Janvier 2011, **un projet : Atelier de réparation de vélos**, afin de les acheminer sur la commune d'Ouled Bousaken.

Le but est de réparer tous les vélos qui auront pu être récupérés, et de les amener au Maroc sur le mois de juillet, avec un collectif de jeunes « Pajistes » de 15 à 17 ans, qui auront participé au projet tout au long de son déroulement (atelier). Il s'agit d'associer, humanitaire, coopération décentralisée et développement durable.

- × Projet « Atelier Réparation de Vélos » : Janvier 2011 (lors des accueils hebdomadaires et pendant les vacances scolaires) jusqu'à fin Juin 2011.
 - × Transfert des vélos vers le Maroc : Juillet 2011.
 - × Séjour du groupe au Maroc : du Samedi 9 juillet au Mercredi 20 Juillet 2011.
- Passport Biométrique obligatoire.



* Sous réserve de la situation politique au Maroc. La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre se réserve la possibilité de reporter cet acheminement ou de le convertir par un envoi en conteneur.

Le Séjour été des 11/15 ans

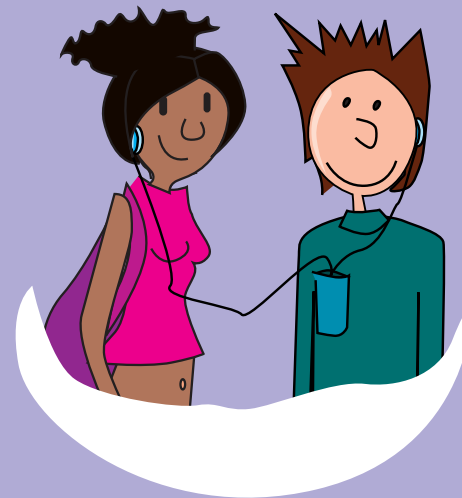
Nombre de places : 21

Hébergement en camping.

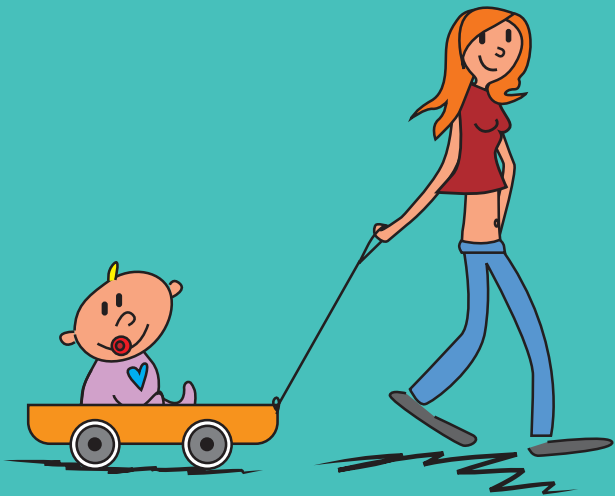
Séjour Multi glisse à Olonne-sur-Mer en Vendée (85), du Mardi 26 juillet au Vendredi 5 Août 2011.

Le moyen de transport utilisé sera le train (SNCF). Dossier à retirer au PASE à NEVILLE et à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre à Cany-Barville :

Les tarifs avec les quotients familiaux de références.



Résidents territoire communautaire		Résidents hors territoire	
0 < QF < 366 €	366 € < QF < 650 €	QF > 650 €	
151 €	189 €	227 €	629 €
Participation minimale de la famille en T1 = 11 € : 1 € par jour			
Participation minimale de la famille en T2 = 22 € : 2 € par jour			



Vie quotidienne 2011 / 2012

Présentation du fonctionnement à l'année
des différents services du PASE

Petite enfance / Les structures multi-accueil



LES OURSONS

Tél : 02.35.97.13.75

hg.vittefleur@cote-albatre.com

Accueil permanent et temporaire

Place de la Mairie

76450 VITTEFLEUR

Contact : Annabelle CORNILLAULT,
Directrice

Le personnel est composé d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'agents d'animation.

Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h pour l'accueil régulier et de 8h30 à 17h30 pour l'accueil occasionnel.

Fermeture une semaine à Noël du 24 au 31 décembre inclus et fermeture estivale du 11 au 29 juillet inclus, par alternance avec la structure « La Ribambelle » à Cany Barville.

LES LUTINS

Tél : 02.35.57.90.39

hg.st-valery-en-caux@cote-albatre.com

Accueil permanent et temporaire

Centre multi-accueil « Les Lutins »

Hameau d'Etennemare

76460 Saint Valéry en Caux

Contact : Valérie ANDRADE,
Directrice

Le personnel est composé d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'agents d'animation.

Accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour l'accueil régulier et de 8h00 à 18h00 pour l'accueil occasionnel.

La structure est ouverte toute l'année sauf une semaine aux vacances de Noël du 24 au 31 Décembre inclus.

LA RIBAMBELLE

Tél : 02.35.97.34.27

hg.cany-barville@cote-albatre.com

Accueil permanent et temporaire

Clos St Martin - 76450 CLASVILLE

Contact : *Sophie LEPRINCE, Directrice*

Le personnel est composé d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'agents d'animation.

Accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 18h pour l'accueil régulier.

Accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h30 pour l'accueil occasionnel.

Fermeture une semaine à Noël du 24 au 31 Décembre inclus et fermeture estivale du 1^{er} au 19 Août inclus, par alternance avec la structure « Les Oursons » à Vittefleur

Informations générales

INSCRIPTIONS :

Auprès de la structure de votre choix, se munir du carnet de santé de l'enfant pour le contrôle vaccinal selon la réglementation en vigueur. Certificat d'aptitude à la vie collective demandé. Accueil temporaire de 3 mois à 5 ans. Accueil permanent de 3 mois à l'entrée à l'école.

A fournir par les familles :

Repas, goûter, couches, crème solaire, casquette...

Informations pédagogiques :

Les structures organisent des activités artistiques, sorties plage, bibliothèque, jeux extérieurs, jeux d'eau, motricité, éveil musical...

Tarifs :

Accueil permanent et temporaire.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus déclarés avant abattement selon le tableau ci-contre :

Taux d'effort horaire/enfant	1 ENFANT dans la famille	2 ENFANTS dans la famille	3 ENFANTS dans la famille	AU-DELA DE 4
	0,06% du revenu imposable par mois	0,05% du revenu imposable par mois	0,04% du revenu imposable par mois	0,03% du revenu imposable par mois

Prix plancher : forfait retenu en cas d'absence de ressources, égal au RMI annuel pour une personne isolée avec un enfant.

Prix plafond : il est révisé tous les ans au 1^{er} janvier (se renseigner auprès de votre structure).

La présence d'un enfant handicapé dans la famille compte pour un enfant supplémentaire.

Pour les enfants âgés de 4 à 5 ans (accueil d'urgence ou très occasionnel), la tarification applicable prévoit : 1,22 €/heure pour les enfants domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes.

1,50 €/heure pour les enfants domiciliés hors territoire de la Communauté de Communes.

Accueil possible de 1h00 à la journée, toute heure commencée est due.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)



Vous souhaitez faire garder votre enfant par une assistante maternelle agréée et/ou une garde à domicile. Pour tout renseignement, aide financière, contrat de travail, animations organisées, des permanences sont assurées dans les Espaces Publics de la Vallée et du Littoral et au Pôle Action Socio-éducative à Néville.

Ce service est un lieu d'accueil, d'information, d'échange pour les assistantes maternelles et les parents. Il peut être aussi un lieu ressource pour les personnes intéressées par la profession.

Espace Public du Littoral

Place de la gare
à Saint-Valéry-en-Caux

• Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois,
sans rendez-vous de 9h00 à 12h00.

Espace Public de la Vallée

Place Robert Gabel
à Cany Barville

• Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois,
sans rendez-vous de 13h45 à 17h45.

Pôle Action Socio-éducative

Rue de l'église à Néville

• Accueil téléphonique au 02 35 57 92 97 :
le mardi de 14h à 17h30, le vendredi de
14h à 16h00.

• Rencontres sans rendez vous : le mardi
de 17h30 à 19h00, le vendredi de 9h00
à 12h30, le 1^{er} samedi du mois de 10h00
à 12h30.



L'enfance

Les activités périscolaires (Maternels et Primaires)

1 L'accueil périscolaire est une structure de loisirs ayant une réglementation et une habilitation « jeunesse et sports » et « P.M.I ». Un projet pédagogique en délimite ses fonctions, ses objectifs et un projet de fonctionnement, la mise en place d'actions éducatives. Un règlement intérieur est également obligatoire.

1 L'accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement et/ou occasionnellement selon les besoins des familles, les enfants scolarisés en maternelle ou en primaire.

1 Chaque site accueille les enfants à partir de 2 ans et demi, scolarisés.

1 Ce dispositif permet d'accueillir les enfants dont les parents travaillent, de leur permettre la gestion de leur temps libre par des activités ludiques et calmes avant d'être accompagné en classe par l'équipe d'animation, dans les meilleures conditions.

1 Chaque soir, les enfants sont « récupérés » dans les différentes classes et pris en charge par les animateurs.

Le goûter, fourni par les familles, est pris en commun de façon très conviviale et des



activités de loisirs éducatives adaptées, encadrées par du personnel qualifié, leur sont ensuite proposées.

1 Chacun des sites périscolaires est équipé de jeux éducatifs, de mobilier adapté, et propose aux enfants des activités attractives et accessibles, contribuant à l'éducation et à la citoyenneté, en liaison aux projets de fonctionnement des accueils de loisirs avec lesquels s'articule une complémentarité éducative.

1 Il est rappelé aux parents que le personnel des sites périscolaires n'est pas habilité à l'aide aux devoirs.

1 Les enfants sont accueillis sur les sites dans le respect du rythme de vie de chacun, mais aussi afin de favoriser la socialisation et l'éveil, par le biais d'activités diverses et variées qui permettent d'encourager et de développer la notion de choix personnel de l'enfant.

13 Sites d'accueil périscolaires sont à la disposition des familles :

Saint-Valery-en-Caux : (3/11 ans)

LIEU : Ecole du Grand Pavois enfants des « Goélands » et enfants du « grand Pavois » Centre Multi accueil > enfants de Costes et Bellonte, Saint Saëns et de Notre Dame De Bon Port.
HORAIRE : 7H45 à 9H00 et 16H30 à 18H15
Transfert aux écoles St Saëns et Notre Dame De Bon Port, en car matin et soir

Canouville : (3/11 ans)

LIEU : Ecole primaire de Canouville
HORAIRE : 8H00 à 9H00 et 16H30 à 18H30

Néville : (3/11 ans)

LIEU : Ancien restaurant scolaire de l'école.
HORAIRE : 7H45 à 9H00 et 16H30 à 18H15

Hautôt-l'Auvray : (3/11 ans)

LIEU : Ancienne école primaire d'Hautôt l'Auvray.
HORAIRE : 7H30 à 8H30 et 16H30 à 18H30

Sasseville : (3/11 ans)

LIEU : Restaurant scolaire, place de la charreterie.
HORAIRE : 16H30 à 18H30

Ocqueville : (3/11 ans)

LIEU : Ecole primaire d'Ocqueville.
HORAIRE : 7H30 à 8H45

Saint-Martin-aux-Buneaux : (3/11 ans)

LIEU : Restaurant scolaire.
HORAIRE : 7H30 à 9H00 et 16H30 à 18H00

Vittefleur : (3/11 ans)

LIEU : Ecole primaire de Vittefleur.
HORAIRE : 7H45 à 9H00 et 16H30 à 18H15

Cany-Barville : (3/11 ans)

LIEU : Annexe école Louis Pergaud (près du restaurant scolaire) et école maternelle Les Lutins.
HORAIRE : 7H45 à 9H00 et 16H30 à 18H15
Desserte de l'école Jeanne d'Arc à pied.

Saint-Riquier-es-Plains : (3/11 ans)

LIEU : Ecole maternelle et salle d'arts plastiques de St Riquier.
HORAIRE : 7H45 à 8H45 et 16H30 à 18H30

Gueutteville-les-Grès : (3/11 ans)

LIEU : Restaurant scolaire de Gueutteville les Grès.
HORAIRE : 7H30 à 8H45 et 16H30 à 18H15

Ourville-en-Caux : (3-11 ans)

LIEU : Ancien presbytère, rue de l'école.
HORAIRE : 7H30 à 8H30 et 16H30 à 18H30

Grainville-la-Teinturière : (3-11 ans)

LIEU : école maternelle Charles de Gaulle
HORAIRE : 7H30 à 8H45 et 16H30 à 18H15



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont obligatoires et se font directement sur chaque site auprès du responsable. Prévoir le N° CAF et le N° sécurité sociale pour remplir une fiche de renseignements. Le carnet de santé sera nécessaire pour remplir une fiche sanitaire.

IMPORTANT :

Il est indispensable d'inscrire le ou les enfants à l'avance, et non le jour même, verbalement aux abords des écoles. Nous devons respecter la capacité d'accueil autorisée, renseignez-vous auprès de la direction afin de ne pas mettre l'équipe d'encadrement en difficultés avec des enfants non inscrits.

Tout adhérent au dispositif périscolaire devra s'acquitter d'un forfait annuel scolaire d'inscription de 10€/par famille en sus de l'application des nouveaux tarifs suivants :

	Par enfant	
Communauté de communes	1/2 journée	0,50 €
	matin et soir	1 €
Hors Communauté de communes	1/2 journée	1 €
	matin et soir	2 €

(*) : Le tarif Hors Communauté de Communes n'est pas applicable pour le public hors territoire quand celui ci appartient à un regroupement scolaire identifié.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS :

(pour la rentrée 2011)
* du 20 au 30 juin 2011 et dès le 5 septembre, sur chaque site aux horaires d'ouverture.

INFORMATIONS :

Le taux d'encadrement réglementaire fixé par le ministère jeunesse et sport est de 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans, et de 1 animateur pour 14 enfants au-delà de 6 ans. Un site ne peut être ouvert que s'il dispose d'un minimum de 8 inscrits, pour une moyenne de 5 présents par jour. La collectivité se réserve donc le droit de fermer tout site qui n'atteindrait pas ce minimum.

Les animateurs recrutés sont diplômés BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou BAFD (direction) ou BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ou encore CAP Petite enfance.

Pour tous renseignements :

contacter le pôle d'action socio-éducative :
Ancienne mairie rue de l'église à Néville
Agnès Guilmain,
Coordonnatrice des sites périscolaires au
02 35 57 92 93
ou par mail :
agnes.guilmain@cote-albatre.com

Chaque site a son numéro d'appel téléphonique.
Se renseigner à l'inscription.

L'enfance Les accueils de loisirs



Accueil de loisirs CANY-BARVILLE

route de Barville - 76450 Cany-Barville
**N° de téléphone : 02.35.57.01.03
et 06.14.37.69.76**
Adresse mail :
clsh.cany-barville@cote-albatre.com



Accueil des enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans à partir du mercredi 07 Septembre 2011

Permanence inscription à l'accueil route de Barville :

Le lundi : pas de permanence
Le mardi : 9h00/12h00 et 14h00/17h00
Le mercredi : 7h30/12h00 et 13h45/18h30
Le jeudi : 13h30/16h00

Le vendredi : pas de permanence

En dehors des heures indiquées, la structure est fermée ; les permanences « physiques » et « téléphoniques » sont effectuées sur les mêmes temps.

Direction : Caroline Bachelet

Restauration : restaurants scolaires Grand Pavois/Goélands - Saint-Valery-en-Caux

Ramassage : il est prévu sur toutes les communes référencées en page 28 à la demande des familles.

Accueil de loisirs ST VALERY-EN-CAUX

Nouveau Centre Multi Accueil situé :
rue du hameau d'Etennemare - 76460 Saint-Valery-en-Caux

N° de téléphone :
02.35.57.90.39 et 06.23.65.24.36

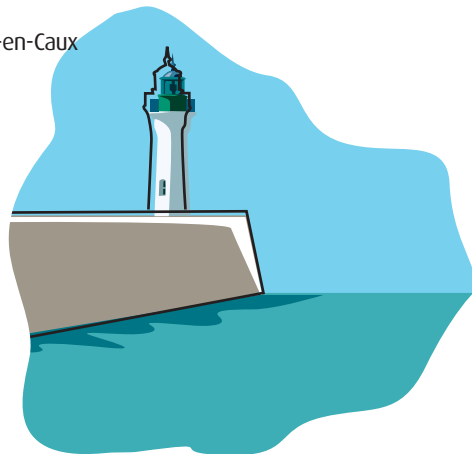
Adresse mail :
clsh.saint-valery-en-caux@cote-albatre.com

Accueil des enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans
à partir du mercredi 07 Septembre 2011

**Permanence inscription à l'Accueil,
rue du hameau d'Etennemare :**

Le lundi : pas de permanence
Le mardi : 9h/12h00 et 14h00/17h00
Le mercredi : 7h30/12h00 et 13h45/18h30
Le jeudi : 13h30/17h
Le vendredi : pas de permanence

**En dehors des heures indiquées, la structure
est fermée ; les permanences « physiques »
et « téléphoniques » sont effectuées sur les
mêmes temps.**



Direction : Stéphanie Levillain

Restauration : restaurants scolaires Grand
Pavois/Goélands - Saint-Valery-en-Caux.

Ramassage : il est prévu sur toutes les com-
munes référencées en page 28 à la demande
des familles.



Fonctionnement des accueils de loisirs de la Communauté de Communes

Avant chaque session :

Les périodes d'ouvertures sont les suivantes :

- Tous les mercredis en période scolaire, sauf la semaine qui précède l'été et celle qui précède la rentrée scolaire.
- Chaque période de vacances scolaires (Automne, Hiver, Printemps, Juillet et Août) sauf Noël pour raison de fermeture annuelle.

En septembre, tous les dossiers d'inscription sont à renouveler afin de mettre à jour les informations et tarifs de chaque famille.

Les inscriptions ont donc lieu sur place, auprès de la directrice, lors des permanences prévues à cet effet.

Documents nécessaires à fournir le jour de l'inscription :

- Carnet de santé de l'enfant,
- N° allocataire CAF ou dernier avis d'imposition des parents,
- N° sécurité sociale/ MSA,
- Attestation de versement des prestations familiales,
- Bons loisirs CAF, MSA, formulaires CE...

L'inscription se déroule en plusieurs étapes :

- 1 - Une fois pour l'année (de septembre à août).
- 2 - Une fiche de renseignements et une fiche sanitaire sont à remplir chaque année. Elles sont valables jusqu'en Août et sont à renouveler en septembre. Le tarif des frais de séjour est ensuite calculé et appliqué jusqu'en août. Différents imprimés sont à renseigner et à signer.

Un calendrier par session est remis aux parents qui renseignent alors une fiche en choisissant tous les jours prévisionnels d'accueil de l'enfant (imprimé remis par la Directrice)
Une fois cette feuille signée par la Directrice et les parents, ces derniers s'engagent.
Toutes les inscriptions seront facturées, sauf absences justifiées médicalement.
Les ajouts ou suppressions de journée sur le calendrier sont possibles mais devront être réalisés au plus tard 48 heures avant la modification concernée.

Tarifs :

Nous appliquons le tarif dégressif en fonction du quotient familial (QF) et de la fratrie. Nous acceptons les bons loisirs de la CAF ainsi que les chèques vacances et les participations CE.
La délibération du Conseil Communautaire du 19 janvier 2011 fixe les nouveaux tarifs applicables à compter du 7 septembre :

	Communauté de communes			Hors Communauté de communes		
	Journée	1/2 journée & repas	1/2 journée	Journée	1/2 journée & repas	1/2 journée
0 < QF < 366€	4.20 €	3.20 €	2.20 €	6.30 €	5.30 €	3.30 €
366€ < QF < 650€	6.30 €	5.30 €	3.30 €	9.40 €	7.40 €	5.40 €
QF > 650€	8.40 €	6.40 €	4.40 €	12.50 €	10.50 €	8.50 €

Des permanences d'encaissement des frais de séjours sont fixées sur chaque structure une semaine sur deux. Un calendrier est affiché, merci de le consulter.

Votre enfant pratique une activité ou utilise un service de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Ecole de musique, de danse, nautisme, escalade... Nous pouvons assurer le transport vers ces activités. (Voir conditions auprès de la Directrice de la structure).

Ramassage :

Le car de ramassage est une navette gratuite (bus jaune) qui est mise en place dans les communes du territoire.

Les horaires du ramassage en bus sont revus régulièrement en fonction des inscriptions parentales et donc des communes desservies et peuvent être très variables d'un jour à l'autre. Les familles doivent impérativement s'assurer des horaires auprès de la direction lors de l'inscription.

Encadrement :

Chaque équipe est composée d'un directeur titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur et d'un nombre d'animateurs en fonction de la tranche d'âge et du nombre d'enfants selon la réglementation jeunesse et sport (à savoir 1 animateur pour 8 enfants chez les 3/5 ans et 1 animateur pour 12 enfants chez les 6/11 ans).

Au programme des activités :

Activités à la carte : activités manuelles, atelier informatique, atelier bricolage, atelier d'expression, divers jeux (intérieur et extérieur), activités ludiques autour de thèmes annuels, journées nationales ou autre...
Sorties possibles : piscine, inter-centre, bowling, cinéma, patinoire....

Découpage des communes pour le circuit de ramassage par structure :

Liste des 38 communes	ALSH attribué de septembre à juin
AUBERVILLE LA MANUEL	ALSH Cany
BERTHEAUVILLE	ALSH Cany
BERTREVILLE	ALSH Cany
BLOSSEVILLE	ALSH St Valery
BOSVILLE	ALSH Cany
BUTOT VENESVILLE	ALSH Cany
CAILLEVILLE	ALSH St Valery
CANOUVILLE	ALSH Cany
CANY BARVILLE	ALSH Cany
CLASVILLE	ALSH Cany
CRASVILLE LA MALLET	ALSH St Valery
DROSAY	ALSH St Valery
GRAINVILLE LA TEINTURIERE	ALSH Cany
GUEUTTEVILLE LES GRES	ALSH St Valery
HAUTOT L'AUVRAY	ALSH Cany
INGOUVILLE SUR MER	ALSH St Valery
LE HANOARD	ALSH Cany
LE MESNIL DURDENT	ALSH St Valery
MALLEVILLE LES GRES	ALSH Cany
MANNEVILLE ES PLAINS	ALSH St Valery
NEVILLE	ALSH St Valery
OCQUEVILLE	ALSH Cany
OHERVILLE	ALSH Cany
OUAINVILLE	ALSH Cany
OURVILLE EN CAUX	ALSH Cany
PALUEL	ALSH Cany
PLEINE SEVE	ALSH St Valery
ST VAAST DIEPPEDALLE	ALSH Cany
SAINTE COLOMBE	ALSH St Valery
SASSEVILLE	ALSH Cany
ST MARTIN AUX BUNEAUX	ALSH Cany
ST RIQUIER ES PLAINS	ALSH St Valery
ST SYLVAIN	ALSH St Valery
ST VALERY EN CAUX	ALSH St Valery
VEAUVILLE LES QUELLES	ALSH Cany
VEULES LES ROSES	ALSH St Valery
VEULETTES SUR MER	ALSH Cany
VITTEFLEUR	ALSH Cany

La Jeunesse

Les Points Accueil Jeunes

PRÉSENTATION DISPOSITIF POINT ACCUEIL JEUNES

Un Point Accueil Jeunes est un lieu de rassemblement, de jeux, d'activités, de sorties... propice à la création de projets pour préadolescents ou adolescents de 11 à 17 ans révolus. Des animateurs qualifiés sont présents pour accueillir les jeunes à partir de 11 ans, assurer un encadrement et les aider à monter des projets divers. La particularité réside dans le fait que les jeunes, à partir de 15 ans, sont libres d'aller et venir comme ils le veulent, pendant les temps d'ouverture. L'adhésion à l'année pour fréquenter les structures PAJ est de 5€.

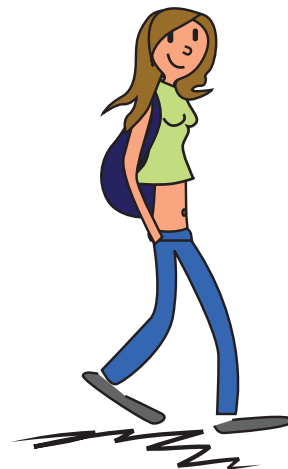
Les Points Accueil Jeunes

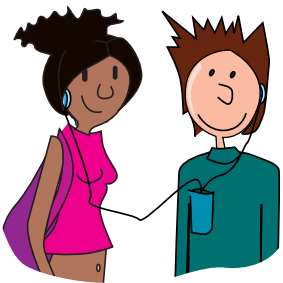
Les lieux d'implantations des Points Accueil Jeunes sont :

PAJ à Cany-Barville

Ecole Louis Pergaud
Rue du Hôme
76450 CANY BARVILLE
06 14 05 95 43
Sandrine MARCUS

**Automne, Noël, Hiver, Printemps
Juillet et Août (Salle du Tennis de table à CANY)
Mercredi et Vendredi hebdomadaire**





PAJ à Saint Valery en Caux

Villa Saint Parre, rue de la Grâce de Dieu
76460 SAINT-VALERY-EN-CAUX

06 14 05 95 40

Sébastien LEBRUMENT

A compter du 1er juillet 2011, le PAJ déménage. Le site n'est pas arrêté à la date d'impression du présent guide.

Juillet et Août, Automne, Noël, Hiver, Printemps, Mercredi et Vendredi hebdomadaire.

PAJ à Néville

Salle des sports, Rue de l'église
76460 NEVILLE

06 14 05 95 39

Michael THARAUD

Juillet et Août, Automne, Noël, Hiver, Printemps, Mercredi et Vendredi hebdomadaire.

Vacances scolaires Juillet / Août, Automne, Noël 2011

Les trois Points Accueil Jeunes sont ouverts pendant toutes ces vacances scolaires, du Lundi au Jeudi de 9h à 12h, de 12h à 14h et de 14h à 18h, le Vendredi 9h à 12h, de 12h à 14h et de 14h à 17h de plus des soirées seront proposées de 20h30 à 22h30, ce qui entrainera le lendemain matin la fermeture du PAJ où la soirée a été organisée. Carte d'Adhésion 5 € à l'année et sorties payantes pour les 11-17 ans. Le repas du midi est à la charge des parents.

Les Points Accueil Jeunes vacances proposent 3 modes d'accueil :

- Pour les 11-14 ans : Accueil à la journée + éventuellement repas du midi, (sans autorisation de sortie en journée du PAJ).
- Pour les 11-14 ans : Accès libre (autorisation de sortie du PAJ permanente)
- Pour les 15-17 ans : Accès libre (autorisation de sortie du PAJ permanente)

Vacances Été Juillet et Août 2011

Du Jeudi 30 Juin au Vendredi 26 Août

Vacances Automne 2011

Du 24 Octobre au 2 Novembre

Vacances de Noël 2011

Du 19 Décembre au 29 Décembre

Ouvertures hebdomadaires des trois Points Accueil Jeunes (Hors période de vacances scolaires)

PAJ à Cany-Barville

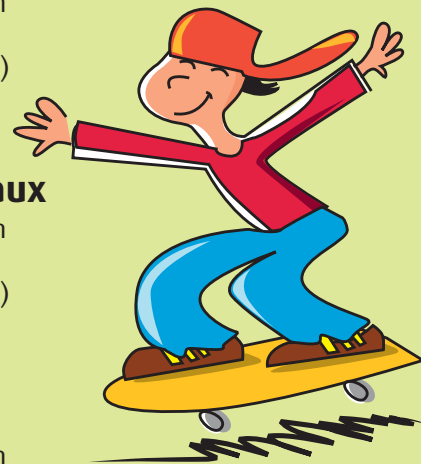
Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
pour les 11-17 ans
(9h à 12h : Atelier Réparation Vélos)
Vendredi : 19h à 22h
pour les 15-17 ans

PAJ à Saint-Valery-en-Caux

Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
pour les 11-17 ans
(9h à 12h : Atelier Réparation Vélos)
Vendredi : 19h à 22h
pour les 15-17ans

PAJ à Néville

Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
pour les 11-17 ans
(9h à 12h : Atelier Réparation Vélos)
Vendredi : 19h à 22h
pour les 15-17 ans



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU MAROC

Atelier réparation vélos pour les Habitants de la Commune Rurale d'Ouled Bousaken.

Finalité de l'action :

Rénover et réhabiliter des vélos pour les jeunes de la commune rurale d'Ouled Bousaken (Maroc) dans le cadre du projet de coopération décentralisée. Vélos qui auront été récupérés auprès des deux déchetteries communautaires et par les dons d'administrés. Les vélos seront réparés par les jeunes qui fréquentent les PAJ dans le cadre d'un atelier, cet atelier se déroulera durant les vacances scolaires et pendant l'accueil hebdomadaire le Mercredi de 9h00 à 12h00.

Public ciblé et Nombre de participants :

Un groupe de 10 jeunes de 15 à 17 ans, habitant le territoire de la Communauté de Communes et qui intègrent la globalité du projet, plus tous les jeunes fréquentant la structure désireux de s'y associer.

Lieu d'évolution :

Atelier situé à Sasseville.
Les vélos récupérés et donnés y seront stockés ainsi que le matériel de réparation.



Tremplin 6^{ème} édition

A cartoon illustration of a young girl with curly blonde hair, a pink face, and a blue headband. She has a friendly smile and is looking towards the viewer.

Le service jeunesse organise pour la sixième année consécutive son Tremplin. Cette action a pour but de promouvoir la musique actuelle sur le territoire, en mêlant des groupes amateurs locaux et des groupes semi professionnels ou professionnels issus de la scène Normande. Cette manifestation est gratuite et de nombreux ateliers (ateliers cirque et jonglerie, structure gonflable baby foot géant, exposition et forum sur la santé, etc...) seront mis en place et animés au cours de cette journée par les jeunes et animateurs.

Samedi 4 Juin 2011 de 14h00 à 23h00

Lieu CANY BARVILLE (Route de Barville)

Entrée Libre

Restauration sur place

Début du concert 15h00

Première Partie :

2 groupes amateurs : **DOORSHAN** et **IMPASS**

Second Partie :

ORCHESTER / Ragga et Trip-Hop

BOULE / Chanson Française

KINKELIBA / Reggae

SHUBNI / Chanson Française

Pour toute information complémentaire merci de contacter Aurélie GIRARDIE 02 35 57 92 96

Les Espaces Publics

Les Espaces Publics de la Vallée et du Littoral « Un plus au quotidien »

C'est en vous écoutant que nous faisons évoluer les services que nous vous proposons. Les Espaces Publics vous offrent l'accès à un ensemble de services d'intérêts généraux en un même lieu. 30 partenaires se donnent rendez-vous afin de vous accompagner dans vos démarches en matière de :

- Famille (Allocations Familiales, santé, retraite...)
- Accès aux droits (informations, conseils juridiques)
- Accompagnement au Projet Professionnel (Formation Ouverte A Distance (FOAD), renseignements et conseils en matière d'emploi)
- Information Jeunesse (Forum Jobs été, informations sur les métiers, Europe, Santé, ...)
- Internet et démarches en ligne (Initiation, formations et consultation internet)

Une bonne manière de vous simplifier la vie et de faciliter votre quotidien.

Espace Public du Littoral

Place de la gare - 76460 Saint-Valery-en-Caux

☎ 02.35.57.92.00

Fax : 02.35.57.92.01

Espace Public de la Vallée

Place Robert Gabel - 76450 Cany-Barville

☎ 02.35.57.97.97

Fax : 02.35.57.97.98

Mail : espace.public@cote-albatre.com



Service transports

Le service des transports assure au quotidien 3 missions principales sur le territoire communautaire :

- L'organisation déléguée des transports scolaires maternels et primaires (ramassage des élèves autour de plus de 100 points sécurisés sur l'ensemble du territoire avec la présence d'accompagnatrices scolaires sur chaque ligne afin de veiller à la sécurité des enfants),

- Le transport des enfants pour se rendre aux sorties sur le temps scolaire (piscine, sorties hebdomadaires, sorties de fin d'année) ainsi qu'aux activités périscolaires (accueils de loisirs sans hébergement, ludisport ...) via notre service interne (3 bus communautaires et 3 conducteurs),

- La mise en œuvre des transports pour les groupes constitués (classes transplantées, groupes et familles à destination des Chalets Communautaires à la Clusaz, sorties exceptionnelles à caractère communautaire ...).

Contact : jean.baguelin@cote-albatre.com
Tél. : 02 35 57 95 30 / Fax. : 02 35 57 08 75

Infos pratiques :

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre assure uniquement l'organisation déléguée des transports scolaires concernant les écoles maternelles et primaires.

D'autres structures assurent l'organisation des transports scolaires concernant les deux collèges et le lycée se trouvant sur le territoire communautaire :

- Ramassage des élèves du Collège Louis Bouilhet de Cany-Barville :
Syndicat Mixte du Collège Louis Bouilhet de Cany-Barville / Mairie de Cany-Barville Place Robert Gabel - 76450 Cany-Barville
Tél. : **02 35 97 71 89**

- Ramassage des élèves du Collège Jehan Le Povremoyne de Saint-Valery-en-Caux :
Syndicat Mixte du Collège Jehan Le Povremoyne de Saint-Valery-en-Caux / Mairie de Saint-Valery-en-Caux - 76460 Saint-Valery-en-Caux - Tél. : **02 35 57 97 15**

- Ramassage des élèves du Lycée Polyvalent de Saint-Valery-en-Caux :
Département de la Seine-Maritime - Direction des Transports - Tél. : **02 35 63 66 30**